

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

AUTOMNE 2024
numéro 27

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.
Rédaction : Camille Feller / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Novembre 2024



Mercredi 8 mai.



Les travaux continuent au Vieux-Montlaux.

Le mot du Maire

L'année 2024 a été riche et joyeuse pour l'état civil de la commune avec une naissance, un mariage et deux Pacs. Elle a aussi été une année avec un important surcroît de travail lié au recensement, à l'organisation de trois élections (européennes et législatives), à l'élaboration en cours du Plan local d'urbanisme (PLU), et à l'adhésion au Syndicat de l'eau potable assainissement Lure. Un grand merci à Nathalie au secrétariat qui a su s'adapter à cette succession de coups de bourre. Nous avons eu la satisfaction de voir des projets longtemps attendus se réaliser, mais aussi de voir notre commune vivante et animée, aussi bien par le commerce et le marché que par les actions des différentes associations, dont nous remercions les bénévoles. Nous avons aussi eu la déception de voir partir la directrice de l'école de L'oiseau lyre pour une autre école. Nous avons touché du doigt la déconnexion entre l'administration et le terrain. Une autre enseignante a déposé un dossier d'ouverture au rectorat. Et nous avons dû renoncer à déléguer la construction de logements sociaux à un constructeur : la Foncière Chenelet.

Dans les mois qui viennent il nous faudra ensemble continuer la rédaction du PLU en tenant compte de vos projets et de toutes les réglementations qui s'imposent à nous (voir article page 4). Nous allons aussi initier avec les volontaires un projet en autoconsommation partagée d'électricité en partenariat avec l'association des Centrales villageoises Lure-Albion, à partir de panneaux photovoltaïques en toiture. Enfin, il nous faudra prendre la décision concernant l'adhésion au Parc naturel régional du Luberon.

Sur le plan mondial, nous évoluons dans un contexte anxiogène, sur le plan national, les injonctions faites aux communes sont très changeantes. Seule certitude pour nous : il faudra faire avec moins. Conscients de vivre dans un environnement privilégié, nous œuvrons pour la résilience de notre territoire, pour conforter notre autonomie alimentaire et les circuits courts, pour préserver notre ressource en eau et pour réduire notre impact carbone. Nous tentons d'utiliser au mieux nos maigres moyens en tenant compte des enjeux planétaires.

Je remercie sincèrement Jean Peméant, qui a démissionné du conseil municipal, pour son investissement et son travail conséquents, en tant qu'élu de 2007 à 2024 et en tant que maire de 2014 à 2016. Je remercie aussi Jean-Claude Sube de nous avoir fait confiance en nous cédant la ferme des Guérins, un bien familial, et en nous confiant la responsabilité de ce patrimoine moularain que tous les randonneurs du canton connaissent.

Camille Feller

Agenda

■ mercredi 27 novembre - 10 h

Les mARTmites sont de retour !

invitation de concertation (voir page 6)

■ dimanche 01 décembre - 16 h

« Contes du solstice d'hiver »

avec Gilles Bougère, spectacle pour petits et grands proposé par Bienvenue à Montlaux

■ lundi 02 décembre - à partir de 18 h

Marché de Noël en musique

producteurs et artisans locaux avec les Paniers de Lure

■ samedi 07 décembre - 15 h

Loto de la sainte-Barbe

organisé par le Comité des Fêtes



■ dimanche 08 décembre

Arbre de Noël intergénérationnel

12 h : repas des aînés préparé par Le Moularain

Tous invités à partir de 15 h : spectacle

de cirque par la Cie Les Vils Brequins

et le tant attendu passage du père Noël

À SAVOIR

■ Chaque lundi, à partir de 18 h, **marché de producteurs bios et locaux**

organisé par les Paniers de Lure. Il s'arrêtera en décembre pour reprendre mi-mars.

■ 1^{er} mercredi du mois, à partir de 14 h,

à la mairie, permanence de la Maison France

services pour vous aider dans vos démarches administratives.

Sur rendez-vous au 04 92 77 09 85

ou 04 92 75 46 21

■ 2^e mercredi du mois, de 16 h 30 à 17 h 30,

sur le parking de la salle, bibliobus

■ Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30,

le bien-être en mouvement, à la salle

avec Sophie Barberan, professeur de Gyrotonic® et Gyrokinésis®

Renseignements : 06 21 69 70 79

■ Pour l'enlèvement des déchets verts

adressez-vous à la mairie.

■ La carte des obligations de débroussaillage

est affichée à la mairie et sur le site Internet.

■ La lettre d'information de la mairie

Vous recevez mensuellement par courriel une lettre d'information rédigée par Laurent Joyce. Si ce n'est pas le cas, signalez-le nous.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public
les lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h 30

Tél : 04 92 77 09 85 / Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

Toute l'info en ligne : <https://montlaux.fr>



Dotation biodiversité

Une très mauvaise surprise, notre commune n'a rien reçu de la dotation « biodiversité et aménités rurales » alors que 111 communes du département (sur 200) se sont partagé 2 millions d'euros (soit en moyenne environ 18 000 €).

Montlaux qui présente une biodiversité intéressante, des zones humides, qui n'a pas bétonné de façon inconsidérée, n'a rien reçu car nous ne sommes pas dans le Parc Régional du Luberon, que nous n'avons pas de zones Natura 2000, ni d'espaces protégés particuliers. Cela nous semble injuste car la quasi-totalité des 2 000 hectares de la commune sont des espaces naturels et que la part de l'agriculture bio y est importante.

À titre d'exemple, Cruis a perçu 6 000 €, Sigonce 9 800 €, Limans 14 800 €, Lurs 12 000 € et Saint-Étienne-les-Orgues 9 800 €.

Cette dotation vise à reconnaître et valoriser les services environnementaux rendus par les communes rurales en termes de maintien des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone, des paysages et des écosystèmes.

Elle répond à une demande du Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique auquel votre maire a participé en 2023.

La commune participe financièrement, par choix, aux centres aérés de Saint-Étienne-les-Orgues et de Forcalquier afin que les parents bénéficient des mêmes tarifs que les habitants de ces communes, au Casic (service intercommunal d'aide à domicile) pour les personnes âgées, les personnes dépendantes et les familles en difficulté, au Fonds de solidarité des loyers...

Informations municipales

Conseils municipaux

Retrouvez toutes les délibérations et les arrêtés, mais aussi de nombreux articles et actualités, en ligne sur notre site Internet : <https://montlaux.fr>

Côté finances

Les finances de la commune sont bonnes, car nous ne faisons pas d'investissements sans attendre l'obtention de subventions. Cela demande de la patience. Une fois les travaux exécutés, l'attente des versements est actuellement extrêmement longue (six mois environ) car les financeurs (État, Région, Département, Comcom) attendent eux-mêmes d'avoir les fonds nécessaires. Heureusement, la commune dispose d'un fonds de roulement suffisant pour attendre ces remboursements.

Cadre national, l'injustice fiscale : les annonces du gouvernement et les discussions du budget de l'État font peser beaucoup d'incertitudes, les arbitrages ne sont pas encore rendus. Une seule chose est sûre, il faudra faire avec moins de subventions et de dotations et plus de charges (augmentation des cotisations sociales employeurs publics).

Depuis la suppression de la taxe d'habitation en 2018, ce sont 40 % des impôts que vous payez en taxes foncières qui nous sont confisqués pour être redistribués à d'autres communes, qui avaient une taxe d'habitation bien supérieure à la nôtre. Le montant prélevé à la commune figure en bas de votre avis de taxe foncière mais pas le taux de confiscation (40 %). De même, sur vos factures d'eau, vous payez les redevances que nous reversons à l'Agence de l'eau. Ces taxes vont augmenter afin de financer des mesures en faveur des préservations de la ressource en eau, mais le gouvernement prélève aux agences de l'eau (130 millions d'euros) pour les reverser aux parcs régionaux ou nationaux, aux associations de chasseurs...

Côté investissement : les dépenses restent importantes avec les travaux au Vieux-Montlaux (300 000 €) qui ne coûteront rien à la commune dès que nous aurons récupéré tous les financements (subventions, dons et aide de la Mission Stéphane Bern Patrimoine), les travaux de différentes voiries et l'achat de la ferme des Guérins sans emprunts.

Nous avons remboursé en avril le prêt relais signé en 2021 de 200 000 € (à un taux de 0,48 %).

Côté fonctionnement : nous avons une gestion très stricte. Malgré tout, il y a de nombreuses dépenses obligatoires et récurrentes, mais en hausse constante depuis 2020 : les frais de scolarité (13 000 €) pour les neuf enfants scolarisés à Cruis et Sigonce, les assurances, l'électricité, l'attribution de compensation versée à la Comcom (7 800 €), les salaires et charges aux agents (30 648 €) et les indemnités des élus et charges (20 000 €).

Les dépenses totales pour 2023 sont de 112 000 €.

Repères par habitant par rapport à la moyenne des communes de moins de 250 habitants du département

Dépenses de fonctionnement : 484 €/hab contre 1 421 €/hab

Recettes : 996 €/hab contre 1 758 €

Cet écart entre les dépenses et les recettes, qui constitue la capacité d'autofinancement (CAF), indique la bonne santé d'une commune. Cette CAF est en hausse continue depuis 2020 à Montlaux, avec un taux de recettes sur dépenses de 206 %, contre 124 % pour la moyenne départementale, cela est satisfaisant.

Réalisations en 2024

■ Salle Culture et Loisirs

Coup de neuf à la salle Culture et Loisirs qui a maintenant 17 ans. Nous avons fait repeindre et bientôt enlever la trappe de toiture qui empêchait d'obscurcir et faisait du bruit les jours de pluie. De nouvelles tables plus légères remplaceront des anciennes.

■ Composteur collectif

Un composteur a été installé en juin à côté du cimetière et une réunion d'information a eu lieu à ce sujet avec une distribution de seaux et de sacs de tri sélectif. Il s'agit de réduire le poids des ordures ménagères car les tests ont montré qu'il y a en moyenne 22 % de bio déchets dans les ordures ménagères qui vont faire des kilomètres et dont le traitement coûte 300 € la tonne. Un agent de la Comcom passe régulièrement pour s'assurer du bon fonctionnement.

La Comcom vend des composteurs individuels au prix de 15 €.

Voir l'article et les consignes de tri sur le site Internet de la commune

■ Barre d'attache pour les chevaux

La structure offerte par la Fédération de sport équestre a été installée le long de la salle Culture et Loisirs.

■ Plantations

Afin d'atténuer les fortes chaleurs de l'été et après discussions avec des thermiciens nous avons planté deux érables devant la terrasse du bistrot et trois micocouliers au sud de la salle. D'autres plantations suivront.

■ Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique

Les travaux d'enfouissement demandés en 2017 des lignes électriques en cœur de village sont enfin terminés. Ce fut très long, mais le résultat est concluant, en particulier la vue nord du village. Dix poteaux ont été supprimés. Le SDE04 a financé l'enfouissement des lignes électriques et la commune, avec 80 % de subventions, celui des lignes téléphoniques.

■ Ancienne mairie

Le mur du rez-de-chaussée a été décroûté et rejointé.



■ Jardin partagé

Près du lavoir, le jardin partagé a permis cet été de belles récoltes. Vous pouvez cultiver votre parcelle ou participer à un jardin collectif.

Une cabane en osier vivant, construite avec les enfants en février, a profité des pluies du printemps et a bien poussé.



■ Nouveaux jeux

Des jeux pour les enfants ont rejoint ceux installés en 2016. Il y a une poutre d'équilibre, une tour de grimpe, un jeu multi-activités et, le plus plébiscité car pour les adultes, un vélo elliptique type « ski de fond ».

■ Voirie

Des travaux de voirie ont eu lieu sur la rue des Cadets et le chemin des Moulins: réfection du revêtement en bicouche et guidage des eaux de pluie vers les caniveaux, également sur le chemin des Redonnets et celui des Boyers. René assure un entretien régulier sur de nombreux chemins.

■ Pont, chemin du Vieux-Montlaux

Des rambardes ont été posées pour sécuriser le pont.

■ Assainissement

Des travaux ont eu lieu sur le réseau d'assainissement, avec changement de conduites écrasées ou fissurées. D'autres travaux auront lieu dans les mois prochains.

À SAVOIR

■ Recensement pour les jeunes de 16 ans

Inscription en mairie.

■ Inscription sur les listes électorales

En mairie ou démarche en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

■ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah)

Vous êtes propriétaires ? Le dispositif vous aide à rénover votre habitat. Rencontrez un conseiller pour bénéficier d'un accompagnement gratuit, personnalisé, technique et financier.

+ d'infos : 04 90 74 09 18

Voir le site Internet de la commune



■ Coup de jeune au monument aux morts

Le monument s'est débarrassé de sa mousse et ses champignons et s'est refait une beauté grâce à Alain Decam, tailleur de pierres, qui a travaillé bénévolement.

■ Église Saint-Jacques

Une grille a été installée à l'entrée pour pouvoir admirer l'intérieur de l'église.



■ Utilisation du défibrillateur

La formation pour l'utilisation du défibrillateur a réuni une quinzaine de personnes en août dernier. Une initiative à renouveler. L'appareil est à votre disposition devant la salle Culture et Loisirs et transportable en n'importe quel point de la commune en cas de besoin.

En bref...



■ Balisage des sentiers

Nous participons à la Commission sentiers de la Comcom. Les travaux ont eu lieu sur le caniveau chemin des Moulins. Un chemin partant du trou de Constant et allant au Vieux-Montlaux par une piste appartenant à l'ONF aurait déjà dû être balisé, il le sera prochainement. N'hésitez pas à nous signaler des problèmes sur ces sentiers petite randonnée (PR) balisés en jaune ou les GR balisés en blanc et rouge et à vous faire connaître si vous voulez participer à la commission communale.

■ Rénovation de la station d'épuration

Le marché de travaux a été attribué. Les travaux sont subventionnés à 50 % par l'Agence de l'eau et à 20 % par le Département. Ils commenceront en décembre afin que nous ayons une station rénovée et aux normes de traitement pour l'été prochain. Les cyprès ont été coupés.

Carnet



■ Nous avons la joie de vous annoncer

la naissance de **Maxime**, fils de Sophie Derrives et Raphaël Do Carmo, au Sambuc. Félicitations aux parents.

■ La mairie a célébré trois unions : le mariage d'**Alexandra Fauque** et **Jacques Lartiguolles**



le Pacs d'**Audrey Garçin** et **Régis Abeille**



le Pacs de **Céline Drouin** et **Florentin Schaal**

Tous nos vœux de bonheur.

Informations municipales

Dossiers en cours

Plan local d'urbanisme (PLU)

La commune a uniquement une carte communale votée en 2005. Pour sortir de l'imbroglio de l'ancien camping du Fil de l'eau, nous avons dû commencer l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme. Depuis plusieurs mois nous travaillons avec un bureau d'études et les services de l'État, du Département, de la Région, des chambres consulaires... à la rédaction d'un PLU.

Avec les nombreux niveaux de réglementation, et les lois qui changent tout le temps, cela est complexe (Straddet pour la Région, loi Montagne, loi 3DS...). Une loi est pour Montlaux, particulièrement défavorable : le Zéro artificialisation net (ZAN) qui, actuellement, nous oblige à prévoir précisément tous les projets de construction qui pourraient voir le jour sur les dix prochaines années, l'ensemble de ces projets ne devant pas « artificialiser » plus d'un hectare en tout. Les communes peuvent construire la moitié de ce qu'elles ont artificialisé entre 2011 et 2021 (à Montlaux, trois fois rien) ou un hectare. Les communes qui ont construit beaucoup de lotissements pourront continuer à bétonner mais moins vite. La notion d'artificialisation est assez complexe pour ne pas dire absurde. Un cahier est à votre disposition en mairie, pour toute remarque ou pour décrire vos projets. Très prochainement une réunion publique aura lieu pour vous présenter le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

■ Régularisation des constructions de l'ancien parc résidentiel et de loisirs du Fil de l'eau

Le dossier avance dans la bonne direction. Après de nombreuses réunions, des études sont en cours et nous avons espoir de la voir aboutir avant la fin du mandat.

■ Réhabilitation du logement social au-dessus de l'ancienne mairie

Nous avons demandé le Fonds verts en avril dernier, mais la complexité du dossier à remplir est telle que nous n'attendons pas la réponse avant plusieurs mois, malgré les belles paroles qui nous expliquent que la rénovation thermique des logements communaux serait une priorité pour la préfecture.

■ Travaux de viabilisation

Ayant obtenu des subventions, nous pouvons envisager les travaux de viabilisation sans projet de construction/lotissement établi, derrière la salle Culture et Loisirs.

■ Arceaux et bornes de recharge pour vélo électrique

L'installation, prévue entre le restaurant Le Moularain et la salle Culture et Loisirs, sera financée par la Comcom.



Action juridique de groupe

Le parc solaire est maintenant terminé. Malgré l'absence d'inauguration, il est en activité depuis plusieurs mois. Le tribunal a jugé en mai 2024 que l'arrêté autorisant la destruction de spécimens et d'habitats d'espèces protégées pris en 2020 par le préfet était illégal. S'en est suivie une coupe rase de 17 hectares. Cette balafre est une atteinte aux paysages et à notre environnement. La valeur des résidences repose en grande partie sur la vue des montagnes et un environnement préservé. Cette valeur a subi une réelle dépréciation. L'étude d'impact fournie par le promoteur du projet, la multinationale Boralex, affirme que depuis Montlaux les panneaux ne seraient pas visibles sauf du Vieux-Montlaux. Une procédure juridique collective se constitue à titre individuel groupé pour faire valoir ce préjudice et faire comprendre aux opérateurs qu'ils ne peuvent écrire n'importe quoi dans des études d'impact insincères.

Si vous souhaitez y participer, contactez Sylvie au 06 64 99 77 86

Gestion publique de l'eau et assainissement

En février à Montlaux, puis à Niozelles, en juin à Forcalquier et en octobre à Saint-Étienne-les-Orgues, ont eu lieu des réunions publiques sur la gestion de l'eau, avec à chaque fois des intervenants spécialistes du sujet de la scène nationale et des acteurs locaux. Il a été démontré que les enjeux de la gestion de l'eau et les questions (ressources, partage, qualité...) qu'il nous faudra résoudre dans les années et décennies à venir, ne doivent pas être confiés à des sociétés privées, mais doivent être pris à bras-le-corps par les collectivités en association avec les usagers.

Pour conserver une gestion publique, dans le contexte créé par la Comcom, la commune a trouvé comme solution d'adhérer à un syndicat de l'eau. Au 1^{er} juin, Monsieur le Préfet a validé l'adhésion de la commune au Sepal (Syndicat de l'eau potable assainissement Lure), ce qui lui permet de rester en régie publique de l'eau et de l'assainissement.



Pour cela, Montlaux s'est regroupée avec les communes de Revest-Saint-Martin et Limans, pour rejoindre le Sepal, fondé en 1983 par les communes de Saumane et L'Hospitalet, rejointes en 2015 par Revest-des-Brousses. Cela avait pour but d'éviter le choix du conseil communautaire de confier à la Société des eaux de Marseille, filiale de la multinationale Véolia, ces deux services publics essentiels. Le conseil syndical, dans lequel chaque commune a deux sièges, se réunit toutes les six semaines. Les convocations sont affichées en mairie (et sur le site Internet).

Les réunions sont publiques et les délibérations sont publiées sur le site de la commune. Vous verrez peut-être Anthony, le lundi matin, travailler sur les réseaux d'eau ou d'assainissement.

En cas de problème, contactez Nicolas au 06 95 02 88 14



Décisions de la Comcom

Les communes voient leurs prérogatives transférées aux Comcom, avec une perte de proximité et une augmentation des coûts.

La volonté d'anticiper d'un an le transfert des compétences eau et assainissement, a coûté 120 000 € d'étude pour un projet récemment abandonné, la loi risquant de changer.

Le projet de la construction d'une cuisine centrale à Forcalquier a été abandonné après plusieurs années d'étude. Cette cuisine devait alimenter toutes les écoles primaires de la Comcom et d'autres structures collectives.

En juin, la prime vélo, épuisée en une semaine après son lancement, a fait bien des mécontents. Elle pourrait revenir mais sous d'autres formes.

Le centre de soins non programmés, construit à Forcalquier, rencontre du succès. Il est ouvert de 11 h à 21 h, 7 jours/7, jours fériés inclus.

Pour nous, tous les investissements structurants sont faits à Forcalquier, même si peut-être une crèche sera construite à Saint-Étienne-les-Orgues.

Bienvenue à ...

■ **Brigitte Ayasse et Bruno Durand** ont acheté la maison de Myriam Fauque, route de Sigonce.

■ **Marie-Hélène Damiani et Jean-Marc Tomasi** ont acheté la maison des Baillet, chemin de La Daroche.

■ **Chantal Lemarchand** est locataire à Aco d'Astier.

En bref...



■ Autoconsommation partagée d'électricité avec les Centrales villageoises Lure-Albion

Nous vous proposerons prochainement une réunion publique avec les Centrales villageoises, une association à gouvernance citoyenne qui aide à l'installation de panneaux solaires qui rapportent aux adhérents.

■ Déception

N'ayant pas réussi à travailler convenablement avec la Foncière Chenelet qui devait construire six logements sociaux sur un terrain mis à disposition par la commune, nous avons dû mettre fin à notre collaboration. Les engagements donnés par la Foncière depuis plusieurs années n'ont hélas pas été tenus. Nous restons persuadés que de nombreuses personnes attendent un logement locatif économe en énergie, notamment des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, que nous devons offrir des solutions pour que les aînés puissent vieillir au village et nous cherchons des pistes pour répondre à ces attentes.



■ Incivilité

Nous constatons quasi quotidiennement des dépôts sauvages à côté des colonnes de tri.

Des personnes apportent en voitures des déchets qui devraient être portés en déchetterie dont la plus proche est à Saint-Étienne-les-Orgues.

Cette infraction est réprimée selon des dispositions figurant au Code pénal (articles R. 632-1, R. 635-8 et R. 644-2).

Le contrevenant est passible d'une amende de 5^e classe (1 500 €), augmentée de la confiscation du véhicule. Nous avons demandé à la gendarmerie des passages réguliers.

Si, comme beaucoup, vous trouvez les colonnes malcommodes, vous pouvez déposer vos déchets lors de vos déplacements dans d'autres communes qui disposent de colonnes semi-enterrées, plus pratiques (en tant que résidents de notre Comcom, vous y avez droit).

Marchés du lundi



■ Les Paniers de Lure, collectif de soutien à une agriculture paysanne, organisent chaque lundi à 18 h un marché de producteurs locaux et bio avec trois producteurs de Sigonce: Aurore (fromages de chèvre), Yvan (maraîcher), Mathieu (œufs et volailles), ainsi que Céline de Montlaux et ses fromages de brebis et Patricia avec son pain et ses farines de Cruis. Les distributions mensuelles en musique d'avril à décembre, avec une programmation variée, remportent un grand succès et sont des moments de convivialité appréciables pour les producteurs et les consommateurs. En juin, cela prend la forme de la Fête de la musique fidèle à l'esprit de cette célébration, et le **lundi 2 décembre**, du marché de Noël.

Renseignements : paniers.de.lure@gmail.com



Les mARTmites sont de retour !

L'association socio-culturelle arrive en janvier 2025 à Montlaux avec une programmation artistique et culturelle pour petits et grands.

Résidences d'artistes, ateliers intergénérationnels, spectacles et concerts pour tous les publics, interventions à l'école de Cruis et activités pour les enfants, banquets paysans et partage des savoir-faire locaux... le projet vise à proposer des actions culturelles accessibles à tous les habitants de Montlaux.

Nous vous invitons à rencontrer l'équipe des mARTmites **le mercredi 27 novembre à partir de 10 h** à la salle Culture et Loisirs pour échanger sur vos envies et attentes.

Pour créer des liens

La vie associative est riche

La commune dispose d'une belle salle et la fait vivre en accueillant de nombreuses manifestations variées. Elle soutient financièrement :

Comité des Fêtes 06 12 44 07 03

Il organise la très belle Fête du village de fin juillet, des lotos, un tournoi de contrée, la crèche de Noël, la Fête des voisins...

Bienvenue à Montlaux 06 24 97 03 52 / 06 27 85 96 00

L'association promeut le spectacle vivant et organise diverses manifestations (théâtre, chansons, conférences...).

Association Laye-Lauzon 06 88 49 04 36 (Laurent Joyce)

Elle propose des rencontres, des visites de plantation et aide les propriétaires à établir le plan de gestion de leur forêt.

Association AnimaLure 06 87 27 61 07 / 06 15 14 00 92

Active et engagée, elle a pour but le sauvetage des animaux de toutes espèces, leur protection contre toute forme de maltraitance, ainsi que la défense de leurs droits. Une cagnotte est en ligne sur leur page Facebook.

La commune soutient également la **coopérative scolaire de l'école de Cruis**, qui organise des sorties scolaires, avec une participation supplémentaire pour une classe verte au printemps dernier. Elle a aussi donné une contribution à l'association **Accueil Paysan** qui soutient une agriculture paysanne, pour la fête régionale organisée cette année chez les Arribert à Fontaine Neuve, à Cruis.

Cette année encore, de nombreux moments culturels et conviviaux nous ont réunis, cependant les associations recherchent des bénévoles.



Samedi 11 février : concert de soutien au profit de Bienvenue à Montlaux.



Dimanche 19 mai : concert de soutien au profit du Vieux-Montlaux avec les chorales d'Andrézieux-Bouthéon (Loire) et de Saint-Étienne-Les-Orgues.



Lundi 10 juin : les Paniers de Lure avec la Caravane du swing.



Dimanche 10 décembre 2023 : spectacle de Noël.

Une mémoire locale précieuse, à conserver



Site du Vieux-Montlaux

Commencés en mai 2023, les travaux de la phase financée en partie par la Mission Stéphane Bern Patrimoine sont quasiment terminés. Tout l'îlot central et la rue basse ont été stabilisés et ne menacent plus de s'effondrer. Le cheminement mis en place vous permet de rentrer dans la pièce du four maintenant

toiturée, puis de découvrir la pièce carrelée, elle aussi très récemment retoiturée, et enfin de découvrir la très belle maçonnerie de l'étage de la tour. Les Journées du patrimoine furent l'occasion de présenter les travaux.

Les archéologues qualifient la tour médiévale d'architecture urbaine dans un village très rural. En complément du travail de l'entreprise qui a employé trois jeunes de la commune, les travaux citoyens se déroulent depuis 2019, actuellement deux fois par mois, et grâce au savoir-faire et à la vaillance des bénévoles, ils permettent des avancées notables pour le site. Un grand merci à eux pour allier travail physique et convivialité. Une Moularaine de cœur et d'enfance, Geneviève Boneli a organisé un concert de chorale de soutien qui a permis de récolter 1 200 €.

Une nouvelle souscription de la Fondation du patrimoine est lancée pour financer des supports d'information sur le site, quelques travaux de maçonnerie et la réfection du chemin, ainsi que l'installation de tables de pique-nique. Travaux subventionnés à 80 % par des aides réservées au patrimoine.

Les dons sont défiscalisés à hauteur de 66 % pour les particuliers.

Renseignements : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/site-du-vieux-montlaux
Rejoignez-nous sur la page Facebook « sauvons le Vieux-Montlaux » pour le suivi du projet



Ferme des Guérins

La commune a acheté la ferme des Guérins afin de conserver ce bâtiment si caractéristique de l'architecture rurale provençale et de lui redonner vie dans le respect de son cadre et de son environnement exceptionnel, tant au point de vue environnemental que géologique. Une élève en Archéologie du bâti a fait son

mémoire de Master sur ce bâtiment. Elle nous présentera son travail prochainement. Nous travaillons avec différentes administrations et associations pour réunir les financements nécessaires afin de redonner des fonctions aux trois volumes du bâtiment.

Si vous souhaitez être associé au projet, contactez la mairie. Une souscription sera signée prochainement avec la Fondation du patrimoine.



Le livre de l'abbé Picon *Notes pouvant servir à l'histoire de Montlaux* écrit au XIX^e siècle et transcrit collectivement, connaît un certain succès. Il est toujours en vente à la mairie et au restaurant Le Moularain.

<https://montlaux.fr/abbe-picon/>

Consommons local

Miels et friandises

■ **Pascal Donzet** Tél. 06 60 49 94 79

■ **Bertrand Savornin** Tél. 06 23 51 20 11

Colis de viande / Fromage / Volaille

■ **Bernard Imbert** Tél. 06 17 60 27 65
(produits AB / colis viande bovine saucisses + pâtés)

■ **Florentin Schaal et Céline Drouin** Tél. 06 09 69 63 09
(produits AB / colis viande d'agneau fromages de brebis)

■ **Simon Belval et Beverly Amoravain** Tél. 06 65 11 54 97
(produits AB / colis viande bovine + agneau fromages de brebis)

■ **Cathy Giraud** Tél. 06 20 27 43 03
(produits AB / colis viande bovine)

■ **Maya** Tél. 04 92 77 00 27
(produits AB / volaille / œufs)

■ **Romain Arribert** Tél. 06 33 48 85 77
(produits AB / colis viande bovine pommes de terre)

■ **Patricia Arribert** Tél. 06 50 38 14 62
(produits AB / farines / pains / gâteaux)

Autres productions

■ **Fabien Bristeau** Tél. 06 62 11 80 15
(bière)

■ **Nicolas Mezzasalma** Tél. 06 95 02 88 14
(produits issus du CBD bio)

■ **Erika Le Barzic** Tél. 06 49 74 12 11
(laines et vêtements tricotés ou tissés savons / cosmétiques)



Le Moularain

■ Deux ans et demi après l'ouverture, Amandine et David, avec l'aide de Marc, subliment de manière originale et variée les produits locaux et bio.

Le restaurant représente un débouché important pour les producteurs du marché du lundi à 18 h.

La participation du Moularain, par une restauration à petits prix lors des Paniers en musique, contribue au succès de ces animations conviviales.

Réservation souhaitée :

07 71 68 94 33 / 09 79 02 89 78

www.facebook.com/lemoularain

■ Dépôt de pain

Le Moularain fait dépôt de pain bio du Fournil de Lure (Mallefougasse), le samedi. Réservation au 04 92 77 01 88

L'établissement propose également un coin épicerie avec des produits locaux et des livres.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Souvenirs d'enfance...

Notre maison de campagne Fiscan, que de souvenirs !

À commencer par cette scène mémorable qui se déroulait chaque année, dans la nuit du 13 juillet : les villageois étaient réveillés par l'arrivée bruyante de Marseillais qui venaient passer leurs vacances dans la maison familiale, sur la commune de Montlaux. Nos voitures surchargées de valises et de caisses venaient s'échouer devant le lavoir de Saint-Étienne-les-Orgues. Nous nous précipitions pour remplir nos gourdes, tandis que les chauffeurs alimentaient les réservoirs, provoquant un vacarme assourdissant. Les habitants, coiffés de bonnets de nuit, descendaient en pyjama pour nous aider à pousser les voitures et nos poules s'échappaient du coffre de la voiture - eh oui ! nous emmenions notre poulailler de Marseille ! - On riait de cette épopée au cours des repas de famille, et plus de soixante ans plus tard, nous en rions encore !

5 kilomètres plus loin, nous longions la ferme du Petit Joncas, où notre grand-mère Félicie avait grandi. Elle avait épousé Rolin Pascal, qui montait à pied de la vallée du Jabron pour effectuer les travaux saisonniers. Cette ferme avait été vendue à la famille Pellegrin, les grands amis de Jean Giono, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au terme d'un périple de sept heures de route, nous arrivions enfin à notre campagne Fiscan où nous allions passer deux mois et demi de vacances.

L'installation à Fiscan était sommaire : un évier... sans robinet ! Mais derrière la maison coulait une petite source et un tuyau fixé sur le rebord de la fenêtre acheminait cette eau dans notre évier. Dans le pré, notre oncle avait improvisé une douche à l'aide d'un système de poulie, d'une corde et d'un seau d'eau. Trois fois par jour, nous allions chercher l'eau en dessous du hameau Les Boyers, où une source coulait abondamment. Il y avait même un lavoir où nous faisons les lessives, et où nous nous livrions à nos jeux d'eau favoris, échappant ainsi à la chaleur torride de l'été.

Notre terrain de jeux préféré se trouvait derrière la maison, un petit ruisseau que surplombait un ravin couvert de schistes, où nous faisons de grandes glissades, nous n'avons jamais trouvé meilleur toboggan ! S'il avait plu au printemps, nous passions des après-midis entiers à construire des barrages, à fabriquer à l'aide d'écorces d'arbres des petits voiliers qui vogaient au fil de l'eau. Certains matins, un concert de clochettes nous arrachait à nos rêves : nous sautions hors du lit pour assister au spectacle tant attendu : sur le grand chemin rocailleux avançait l'immense troupeau. Nous courrions à travers champs pour accueillir le berger, le père Giraud, qui menait ses moutons paître au Moulin de Lure, véritable oasis de fraîcheur. Nous ne



Photo de famille Boneli - 1956
À l'ombre de notre cerisier

nous doutions pas que des années plus tard, notre cousin Aimé de Lurs allait lui demander la main de sa fille. Ah ! La grange d'Aimé, où nous expérimentions culbutes, sauts périlleux et autres exploits de cascadeurs, dans la paille.

Notre escapade préférée était la promenade aux chutes du Lauzon. Si l'année était propice, nous pouvions nous baigner et nous rafraîchir sous la cascade. Mais si le ruisseau était à sec, nous partions à la recherche de fossiles, de coquillages, d'ammonites et de toutes sortes de roches dont nous faisons la collection.

Aider aux travaux des champs était un jeu pour nous, surtout lorsqu'on nous hissait sur le tracteur chargé de foin ou de lavande. Quand on arrivait à la distillerie, nous, les enfants, avions pour tâche de sauter dans l'alambic pour tasser la lavande. Nous n'avons jamais trouvé de tremplin aussi enivrant !

Les visites chez tante Marguerite et l'oncle Firmin, près de Forcalquier, étaient mémorables. Elle nous apprenait à mouler les fromages, à battre le beurre, à donner le biberon aux petits agneaux qui venaient de naître ! C'étaient les plus beaux cadeaux qu'ils pouvaient nous offrir ! Sans oublier les fromages de chèvre aux herbes de Provence, le lait caillé, le grand bol de lait tout chaud après la traite, les confitures maison, le miel de leurs propres ruches...

Nous partions souvent, en tenue d'explorateurs, à l'assaut du vieux village de Montlaux en ruines ou encore, nous gravissions les grands chemins forestiers qui montaient vers la chapelle de Lure. Après de longues heures de marche, nous arrivions enfin à la chapelle. Nous nous installions à l'ombre épaisse des tilleuls centenaires pour pique-niquer. Armés de courage, nous repartions l'après-midi pour aller au sommet de Lure. Ces excursions étaient toujours agrémentées de découvertes de la faune, de la flore, de jeux de piste et de chasses aux trésors. Nous rentrions épuisés, mais tellement heureux !

Puis, arrivait le mois d'août avec ses orages et les cueillettes de champignons dans les bois. Les premiers colchiques dans les prés sonnaient la fin de l'été.

Le cœur lourd, fin septembre, nous quittions notre campagne Fiscan, nous faisons nos adieux à nos camarades de jeu du Petit Joncas, emportant dans nos bagages nos petits trésors collectés durant l'été, qui allaient faire l'admiration des copains de classe !

C'est pour nos enfants et nos petits-enfants que j'ai essayé de redessiner le visage des bonheurs d'antan, une époque où nous n'avions rien, mais nous avions tout.

Geneviève Boneli,
petite-fille de Félicie née Hugou et Rolin Pascal